



PV CDA du 20/11/23

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr Tél : 07.63.17.10.40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tel : 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Cedric MARY 06/17/32/72/03
Vérifications rapports : Cedric MARY 06/17/32/72/03
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Ghadab Issa 0783348866
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 15 45 13 27 RUBAT Guy tél : 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

JUSTIFICATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ARBITRES DU 09/09/23 ET DU 11/11/23

A tous les arbitres absents aux Assemblées Générales du 9 septembre et du 11 novembre 2023 doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leurs absences **même si vous avez envoyé un mail au district**. Faute de quoi la CDA appliquera les sanctions décrites dans le règlement intérieur de la CDA.

<https://forms.gle/KZiC8T5MgqGy8ZVH8>

JUSTIFICATION STAGE DES ASSISTANTS DU 17/11/23

A tous les arbitres assistants absents au rassemblement du 17 novembre 2023 doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leurs absences **même si vous avez envoyé un mail au district**. Faute de quoi la CDA appliquera les sanctions décrites dans le règlement intérieur de la CDA.

<https://forms.gle/xunrLZaCEzcpSfsR8>

JUSTIFICATION STAGE DES ARBITRES FUTSAL DU 09/10/23

A tous les arbitres futsal absents au rassemblement du 9 octobre 2023 doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leurs absences **même si vous avez envoyé un mail au district**. Faute de quoi la CDA appliquera les sanctions décrites dans le règlement intérieur de la CDA.

<https://forms.gle/YPD6Uj37ixotPP479>

INFORMATIONS ARBITRES

Les arbitres annulant leur accompagnement à la dernière minute sans justificatif valable seront distraits de désignation le weekend suivant afin de réaliser l'accompagnement. L'arbitre fera l'objet d'une sanction, un malus au classement, pour ne pas avoir assuré une désignation"

Il est impératif de consulter la liste des observateurs ainsi que l'affectation des groupes d'arbitres dans votre Portail Des Officiels > Onglet "Documents"

Il est impératif de consulter vos désignations sur votre Portail Des Officiels (PDO) : <https://officiels.fff.fr>. L'application "Officiels" (iOS & Android) reste une option de consultation.

Le document "Directives Saison 2023-24" est téléchargeable dans la rubrique "DOCUMENTS ARBITRES".



Les accompagnateurs (arbitre D1-D2) des nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**

INFO DESIGNATIONS

La CDA tient à rappeler à l'ensemble des arbitres, des clubs et des observateurs que les désignations sont faites **uniquement par les responsables de désignations** suivant la catégorie.

Sans désignation officielle sur la rencontre aucun arbitre n'est autorisé à officier sans l'aval de son désignateur.

L'auto désignation est strictement interdite sous peine de sanction conformément au règlement intérieur

PETIT RAPPEL DES REGLEMENTS

Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match (durée de l'exclusion 10 minutes).

Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.

En Coupe de Loire Seniors + Coupe Valeyre Léger : En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (hormis pour la finale), une prolongation de trente minutes, divisée en deux périodes de quinze minutes, sera disputée de la manière suivante : après les quatre-vingt-dix minutes, l'arbitre ordonne un repos de cinq minutes et procède à un tirage au sort pour le choix du camp ou du coup d'envoi. Après les quinze premières minutes, les joueurs changent de camp, mais l'arbitre n'accorde pas de repos. En cas de résultat nul à l'issue de la prolongation : les équipes se départagent par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

En Coupe de la Loire des Jeunes : En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Toutes les Coupes Féminines : En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par le règlement de la compétition.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

Rappel disciplinaire : Lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire doit être rédigé via votre Portail des Officiels dans les 48 heures.

Voici les coordonnées de Benoit Chandelier, conseiller technique :

Courriel (à utiliser de préférence) : bchandelier@loire.fff.fr

Téléphone : 04.77.92.28.72 + Mobile : 07.63.17.10.40

COURRIERS RECUS

M. Ferrand Jerome : Lu noté.

Union Sportive Ecotay Moingt : Lu noté.

M. Mecheri Abdelnor : Lu noté.

CONVOCATION ARBITRE

M. Benchadi Mehdi vous êtes convoqué à la commission des arbitres le Lundi 4 Décembre à 19H pour affaire vous concernant.

UNAF

L'assemblée Générale de l'UNAF LOIRE est prévue le **8 Décembre 2023** à 19H au District de la Loire votre présence est obligatoire.

L'arbre de Noël est prévu le **6 Janvier 2024** au District de la Loire.

Pensez à votre adhésion pour obtenir un cadeau pour vos enfants de moins de 10 ans.

Dernier délai pour vos adhésions le 8 Décembre 2023.

MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS DU SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023

FOOT LOISIR :

SAISON 2023 / 2024

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-73



LURIECQ / VILLARS - **COSTA Lionel** au lieu de FIDEI M.
VEAUCHE / COTE CHAUDE - **FIDEI Mickael** au lieu de BENADA A.
CHAMBON ALGERIENS / LERPTIEN - **BENHASSIA R.** au lieu de DAHOUDI H.
CHAMBEON MAGNEUX / LA FOUILLOUSE - **M'BALA Guillaume** au lieu de COSTA Lionel
ASPTT / BONSON ST CYPRIEN - **JOLY Roland** au lieu de BENHASSIA R.